



Réunion de lancement du pôle Faune de l'ORB Centre-Val de Loire  
23 avril 2015 (14h00 – 16h30) – EcoPôle

Étaient présents	Excusés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-François AUBEL</li> <li>- Renaud BAETA (ANEPE Caudalis)</li> <li>- Catherine BERTRAND (EcoPôle)</li> <li>- Anne BIGNOLAS (EcoPôle)</li> <li>- Michel BINON (Muséum d'Orléans)</li> <li>- François BOTTE (ETL, SEPANT)</li> <li>- Aude BOURON (Fédération régionale des chasseurs)</li> <li>- Sébastien BRUNET (Nature 18)</li> <li>- Eva CHERAMY (Eure-et-Loir Nature)</li> <li>- Sébastien DAMOISEAU (Cercope)</li> <li>- Romuald DOHOGNE (Indre Nature)</li> <li>- André DUTERTRE (SHT 37)</li> <li>- Matthieu ESLINE (Ecosphère)</li> <li>- Alain FAVROT (Nature 18)</li> <li>- Sophie FRONT (Commission scientifique de région Centre)</li> <li>- Benoit GARNIER (ONF)</li> <li>- Serge GRESSETTE (Cen Centre-Val de Loire)</li> <li>- Gilles GRISARD (CDPNE)</li> <li>- Elodie GUIRLET (URCPIE Centre)</li> <li>- Paul HUREL (ONCFS)</li> <li>- Antonin JOURDAS (Loiret Nature Environnement)</li> <li>- Vinciane LEDUC (SEPANT)</li> <li>- Lenaïg LE NEN (ATHENA)</li> <li>- Vincent LECUREUIL (URCPIE Centre)</li> <li>- Patrick LEGRAND (IEA)</li> <li>- Daphné MARQUES (Nature Centre)</li> <li>- Julien MONDION (CBNBP)</li> <li>- Jean-Louis PRATZ (CERCOPE)</li> <li>- Julien ROUSSEAU (Sologne Nature Environnement)</li> <li>- René ROSOUX (Muséum d'Orléans, Cen Centre-Val de Loire)</li> <li>- Caroline SAMYN (ONF)</li> <li>- Eric SANSALUT (ANEPE Caudalis)</li> <li>- Etienne SARAZIN (LPO Touraine)</li> <li>- Jean-Louis SENOTIER (FNE Centre-Val de Loire)</li> <li>- Anne TINCHANT (SEPANT)</li> <li>- Aurélie TRAN VAN LOC (Parc naturel régional du Perche)</li> <li>- Julien TRANCHARD (BIOTOPE)</li> <li>- Bjorn VOLKERT (IUT TOURS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Yves ALLION</li> <li>- Frédéric ARCHAUX (IRSTEA)</li> <li>- Alain BERGER (Loiret Nature Environnement)</li> <li>- Cyril BESSEY (Agence de l'eau Loire-Bretagne)</li> <li>- Michel CHANTEREAU (Réserve Saint-Mesmin)</li> <li>- Antoine DIONIS DU SEJOUR (DREAL Centre-Val de Loire)</li> <li>- François GAY (Commission scientifique de région Centre)</li> <li>- Patrick HAFFNER (MHNH)</li> <li>- Philippe KULIGOWSKI</li> <li>- Michèle LEMAIRE (Muséum de Bourges)</li> <li>- Dimitri MULTEAU (Cen 41)</li> <li>- Francis OLIVEREAU (DREAL Centre-Val de Loire)</li> <li>- Christian SALLE</li> </ul>



## 1. Projets d'Atlas

*Atlas Amphibiens* : Eric Sansault est le coordinateur de la Société Herpétologique de France au niveau régional, mobilisé sur le projet d'atlas. L'objectif de ce projet n'est pas de publier un atlas régional avant la publication des atlas départementaux, mais bien de tendre vers une meilleure coordination des projets et inventaires, de mise en commun d'informations en groupe de travail régional.

La base de données de la SHF est mise à disposition, et regroupe près de 17 000 données, de 1970 à 2010. Les données de Carnet B et des atlas seront également à mobiliser pour que les cartes réalisées soient les plus exhaustives possibles.

Questionnement sur le pas de temps de réactualisation des atlas, à rediscuter en groupe de travail.

Le rendu cartographique est proposé à une échelle différente des atlas départementaux, ce qui permettrait de ne pas faire de doublons avec ces projets, ni de les remplacer.

L'objectif est de prévoir les projets d'atlas au sein du Pôle Faune avec une année d'avance à chaque fois.

Si l'objectif de rendu est un atlas dynamique (les atlas papier étant jugés trop figés), il faut faire un travail d'harmonisation des bases de données entre structures, et définir les champs que l'on souhaite renseigner conjointement.

### *Propositions :*

- ➔ Initier un groupe de travail Atlas pour organiser la remontée de données et faire la synthèse régionale pour orienter le terrain dès 2016.
- ➔ Lancer un état des lieux sur les Amphibiens en 2015 : faire remonter les données sur les groupes Reptiles + Amphibiens dans un premier temps. Suivant les données en présence sur les Reptiles le groupe de travail choisira ou non de retenir ce groupe pour l'atlas régional.
- ➔ L'import des données anciennes de BD-Nat sur SIRFF (réseau FNE CVL) se fera prioritairement sur les données amphibiens.

*Financement des inventaires* : l'ORB peut intervenir en tant que facilitateur des demandes de financements par les structures. Pour le réseau FNE CVL, ces financements entrent dans le cadre des conventions vertes. L'attention est portée sur le fait que ce type de projet ne doit pas seulement fonctionner sur la base du financement de l'animation mais également et surtout sur le financement de terrain.

*Mares* : d'ici 10 ans le nombre de mares aura diminué de moitié. Il faut mettre des actions en place pour préserver ces milieux. Des actions et mesures existent déjà en ce sens : Observatoire des mares du CDPNE, Plan mare du CEN Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir ainsi que son développement dans le Cher par Nature 18, Mesures Agri-Environnementales et documents d'urbanisme... Cependant, dans le cadre du verdissement de la PAC, les mares ne sont pas prises en compte.

### *Perspectives du pôle :*

- ➔ Lancer un état des lieux sur les Odonates en 2016 ;
- ➔ Mettre en place un groupe de travail « mare » au sein de l'ORB, permettant de coordonner les programmes d'études en région et de prioriser des inventaires ;



- ➔ Tirer des indicateurs à partir des projets menés en région : cartographier le nombre de données par maille pour les amphibiens-reptiles, à terme pour les Gomphes de Loire + indicateur sur la thématique mare (densité des mares ?) ;
- ➔ Projet de travail sur l'écologie des paysages (en lien avec la TVB).

## 2. Clefs de détermination

L'objectif de ce travail est notamment de valoriser ou revaloriser des outils qui existent déjà (ex : clefs de détermination sur les fourmis, clefs suisses sur les mollusques) et de les mettre à jour / de les adapter aux espèces présentes en région.

Exemple des Mollusques proposé par JL Senotier.

Il faudrait avant tout répertorier les espèces en présence sur la région pour certains groupes très complexes comme les coléoptères par exemple.

L'objectif de ces clefs de détermination est aussi de créer des vocations, et ne pas focaliser les inventaires sur les espèces rares. Cependant, ces vocations ne seront suscitées que si des formations sont proposées en parallèle, accompagnées de terrain. Un lien avec le catalogue de formations modulaires GRAINE – EcoPôle est envisageable, mais nécessite de faire remonter les besoins de formations.

*Propositions :*

- ➔ Recensement de l'existant en termes de clefs de détermination pour 2015.

## 3. Propositions d'indicateurs « Faune »

*Indicateurs de pressions :* Appel à la remontée de données existantes sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) animales dans le cadre du GTFI (groupe de travail sur la faune invasive), dans un objectif de connaissance et de mise en place de mesures de gestion.

L'uniformisation des paysages est un enjeu important à prendre en compte, un travail sur le linéaire de haies est à envisager (inventaire existant en Indre et dans le Perche au format SIG). Le problème vient du fait que cette donnée est hétérogène sur le territoire régional. Une étude existe au niveau national sur la base des enquêtes Teruti-Lucas, transposable au niveau régional.

Une cartographie exhaustive du linéaire de haies n'est pas indispensable pour avoir des tendances et des indicateurs : se baser sur un principe d'échantillonnage de mailles en région ?

*Indicateurs d'état :*

Espèces sentinelles : un protocole de suivi des Gomphes a été initié en 2014 et sera lancé en 2016 sur l'ensemble du bassin ligérien. Ce suivi peut constituer la base d'un futur indicateur, en lien avec les espèces sentinelles de la Loire.

Il ne faut pas oublier d'étudier la faune ordinaire, les espèces communes, en déclin depuis quelques temps. Dans cet ordre d'idées, il est possible de valoriser les cartes faune issues du Réseau Oiseaux de Passage (ONCFS, Fédération de Chasse) sur le site de l'ORB.

*Indicateurs de réponse :* Important de faire remonter les données de sensibilisation sur les EEE pour pouvoir être exhaustif pour le remplissage de cet indicateur.



*Propositions :*

➔ Propositions d'indicateurs :

- mortalité routière (appel aux sciences participatives) ;
  - linéaire de haie : possibilité de travailler sur des échantillonnages, données existantes fournies par l'enquête Teruti-Lucas ;
  - fragmentation : taille moyenne des parcelles agricoles (données issues du Registre Parcellaire Graphique) ;
  - type de culture dominant (données issues du Registre Parcellaire Graphique) ;
  - densité de mare / km<sup>2</sup> ;
- ➔ Espèces inventoriées dans les ZNIEFF de type 1 : prendre également en compte les ZNIEFF de type 2 et les sites Natura 2000, en fonction des données disponibles dans la base ZNIEFF ;
- ➔ Espèces menacées : rôle d'identification des manques de données, prioriser le travail d'inventaire sur les espèces classées « DD » (données insuffisantes) ;
- ➔ Espèces sentinelles : ajouter les mares et la Loire comme habitats étudiés. Les espèces sentinelles ne constituant pas des indicateurs à proprement parler, les sortir du socle d'indicateurs.

**4. Organisation des groupes de travail :**

Répartition des inscriptions aux groupes de travail :

- Atlas : 19 personnes
- Clés de détermination : 2 personnes
- Indicateurs / espèces sentinelles : 14 personnes

N'hésitez pas à vous inscrire dans ces groupes si ce n'est pas déjà fait.

*A retenir :*

- Les prochains échanges au sein du pôle Faune se feront prioritairement par mail ou téléphone.
- Une restitution des travaux en cours de l'ORB aura lieu le 8 septembre après-midi, à laquelle seront conviés les participants de chaque pôle thématique.
- La préparation de l'année 2016 devra faire l'objet d'échanges, notamment sur la répartition du travail de terrain et les demandes de financements.
- Le pôle Faune produira un bilan écrit du travail réalisé en fin d'année (à définir).
- Les structures ne faisant pas partie du Comité Régional Consultatif SINP – ORB (et par extension du Comité Technique de l'ORB) sont invitées à rédiger une lettre d'intention précisant leur volonté de participation aux travaux de l'ORB, et ses modalités. Cette lettre est à envoyer à l'EcoPôle, qui relayera aux copilotes (Etat / Région).

➔ Ces premiers travaux proposés dans le cadre du pôle Faune permettront de montrer notre capacité à travailler ensemble sur des projets concrets, pour pouvoir par la suite se doter de projets plus ambitieux.